

# Rapport de la sous-commission des comptes 2012

## Dicastère de M. Jean-Pierre Veya

### Composition de la sous-commission

Madame Valérie Camarda (PLR)  
Madame Celia Clerc (PS) – rapporteuse  
Monsieur Philippe Kitsos (Les Verts)

La sous-commission s'est réunie le mardi 2 avril 2013 dès 08h00 en présence de Monsieur Jean-Pierre Veya et de Monsieur Xavier Huther (administrateur du dicastère).

Étaient également présents pour l'examen de leur service :

MM. Castioni et Varrin (100, 110, 121 et 130)  
M. Tissot (500)  
M. Humair (501 et 502)  
M. Maeder (511 et 515)  
Mme Musy (505 et 512)  
M. Piguët (513)  
Mme Umstätter (514)  
M. Houlmann (520, 521, 524 et 525)

Étaient excusés pour cause de vacances :

Mme Bosshart et M. Oechslin (513)  
M. Bédât (115 et 550)

### **100 Conseil général, 110 Conseil communal, 121 Chancellerie, 130 Contrôle des habitants**

Au niveau de la chancellerie (poste 121), il y a eu par rapport au budget de 2012 un léger dépassement au poste « actions de communication » (3188000), plus spécifiquement quant aux frais consentis pour le développement du site internet de la Ville. Le site internet a été mis en ligne dans les délais, soit en été 2012. Des applications Smartphones, ainsi que des traductions de certaines parties du site en allemand et anglais doivent encore être élaborées. La motion portant sur une traduction partielle du site de la Ville en espéranto sera traitée dans un deuxième temps. L'outil à disposition pour la gestion du contenu du site est souple, léger et simple, ce qui devrait permettre une mise à jour rapide ainsi qu'une

plus grande réactivité. S'agissant de la mise à jour du site, elle ne peut pas incomber au service qui a œuvré à sa création, soit à la chancellerie. En effet, une telle manière de procéder occasionnerait une charge de travail importante pour la chancellerie et impliquerait l'engagement de deux à trois personnes à plein temps. Or, pour une collectivité publique comme la nôtre, l'engagement de personnes uniquement pour la gestion du site internet ne semble pas cohérent. Aussi a-t-il été décidé que des publicateurs répartis dans l'Administration procéderont à la mise à jour du site dans leurs domaines d'activités respectifs. A cette fin, des personnes ont été formées dans chaque service pour la mise à jour du site. Un engagement supplémentaire est intervenu à la chancellerie, ce qui permettra de contribuer au dynamisme du site. En effet, cet engagement permettra de dégager du temps pour suivre l'évolution du site et pour assurer sa cohérence. Le travail de mise à jour restera toutefois à la charge des services.

Poste 3190100 (développement des relations intercommunales) du poste 110 (Conseil communal) : « Travail au clair » est le nouveau logiciel informatique acquis par *TickeTAC* (chèque-emploi neuchâtelois) pour faciliter la déclaration par des privés des travailleurs, tels que les employés de maison et ainsi d'éviter le travail au noir. Ce logiciel a été financé par les trois villes, La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel et Le Locle, ainsi que par le canton.

Poste 3101900 (élections, votations) du poste 130 (contrôle habitants - Etat civil) : Le dépassement enregistré à ce poste par rapport au budget de 2012 est lié à l'élection complémentaire au Conseil d'Etat.

### **500 Secrétariat des affaires culturelles**

M. Tissot est entré en activité, il y a maintenant un peu plus de six mois. Durant cette période, son travail a essentiellement porté sur la mise en place du nouvel affichage culturel, qui est effectif depuis janvier 2013, ainsi que sur la création d'un agenda mensuel format A4, qui est mis à la disposition du public dans tous les lieux culturels. Le secrétariat des affaires culturelles a également œuvré en 2012 à la concrétisation du stand qu'aura la Ville de La Chaux-de-Fonds au salon du livre de 2013. Ce projet de stand a été élaboré en collaboration avec Plonk & Replonk. Lors de l'ouverture dudit salon, le 1<sup>er</sup> mai, le Conseil communal sera présent in corpore.

La mise en place du projet « Le Corbusier 2012 » a également constitué une part des activités du secrétariat des affaires culturelles durant l'année 2012. Les différentes manifestations en lien avec ledit projet ont connu un réel succès. Comme cela avait été fait à l'époque pour l'exposition « Art nouveau 2005-2006 », le Conseil général sera saisi d'un rapport d'information, faisant état du bilan du projet « Le Corbusier 2012 ». L'exposition « Le Corbusier », qui était présente au Musée des beaux-arts (MBA) va partir à Bruxelles.

Un rapport à propos de la politique culturelle sera soumis au Conseil général.

Poste 3185850 (affichage culturel) : Il s'agit d'un transfert de charge, avant cette charge figurait au poste 755 «SUE Urbanisme».

Poste 332100 (amortissement complémentaire administratif) : Il s'agit d'un amortissement relatif au projet « Le Corbusier 2012 », comptablement c'est une non-valeur.

Poste 42 (recettes diverses) : Il s'agit notamment de recettes provenant des frais d'émission des billets, qui sont facturés aux locataires des salles de théâtre et de musique.

### **501 Bibliothèque de la ville**

En 2012, la Bibliothèque de la ville (BV) s'est tout particulièrement consacrée à la préparation des manifestations en lien avec son 175<sup>e</sup> anniversaire. Elle a également œuvré au passage à la RFID (radio frequency identification), qui est une méthode visant à munir les livres de puces électroniques afin que les lecteurs puissent emprunter les livres sans avoir à passer par la banque de prêt. Cette façon de faire permet de dégager du temps pour le personnel qualifié et ainsi d'avoir d'avantage de moyen pour d'autres tâches, telles que le conseil aux lecteurs.

La BV est non seulement une bibliothèque de lecture publique, mais aussi patrimoniale, d'où la nécessité de négocier avec l'Etat le renouvellement de la convention qui lie ce dernier à la Ville. Plus spécifiquement, il convient afin de valoriser le patrimoine de la bibliothèque de négocier avec l'Etat le montant du subventionnement alloué à la BV dans le cadre du mandat de prestation qu'elle fournit. La subvention cantonale actuellement perçue par la BV ne couvre pas l'intégralité des charges en lien avec les prestations assumées par cette dernière. L'absence de véritable politique cantonale au niveau des bibliothèques pose un certain nombre de problème, notamment

au niveau de la cohérence entre les différentes bibliothèques du canton. En effet, les bibliothèques étant du ressort communal, respectivement, universitaire, chacune conçoit son activité de façon autonome et sans nécessairement se concerter. L'Etat ignore d'ailleurs ce qui se fait au niveau des bibliothèques. La convention conclue entre l'Etat et Neuchâtel au sujet de la bibliothèque de cette ville venant à échéance en 2014, le moment paraît venu de relancer les discussions quant à la mise en place d'une politique cantonale coordonnée et concertée en matière de bibliothèques. Un rapprochement des différentes bibliothèques et, en particulier, un travail en réseau sont indispensables au bon fonctionnement des différentes bibliothèques du canton.

Pour des raisons de manque de place dans le bâtiment de la BV, des locaux disponibles extra muros seront utilisés pour l'entreposage des ouvrages.

Le changement des fenêtres du bâtiment de la BV devrait intervenir cette année encore. Cette charge figure d'ailleurs au budget de 2013. S'agissant des exigences en lien avec le type de fenêtres, le Service de l'Urbanisme et environnement sera consulté. Les travaux devraient durer de deux à trois ans. Ce projet est géré par le SAB.

La numérisation de L'Impartial et de La Sentinelle sera effective d'ici à cet été, les microfilms demeureront. L'Etat ne finance pas cette numérisation, qui est pourtant d'intérêt cantonal. Concernant la numérisation des journaux susdits, la BV collabore avec RERO, avec qui elle a conclu un contrat pour l'archivage pérenne et la mise à disposition des documents archivés.

Le budget de la BV comprend un poste de bibliothécaire à 100 % réparti entre les musées.

### **502 Bibliothèque des jeunes**

Un sas d'entrée va être construit (Ronde 9), notamment pour pouvoir accueillir les poussettes. Les frais en lien avec ce projet figurent au budget de 2013. Ce projet est géré par le SAB.

Un poste à 60 % en lien avec les centres de documentation des écoles figure au budget de la Bibliothèque des jeunes.

### **505 Archives communales (dès 2012, au 500 jusqu'en 2011)**

Au vu des faibles moyens dont disposent les archives communales, celles-ci sont pour l'instant en attente d'être traitées. La problématique de l'archivage reste toutefois entière, les archives ayant une portée à la fois juridique et historique. Le nouveau règlement d'exécution de la loi cantonale sur l'archivage va en outre créer de nouvelles obligations pour les communes, ce qui pourrait impliquer d'avoir à accorder davantage de moyens au traitement des archives. Pour la Ville de La Chaux-de-Fonds, il faudrait en principe quatre et cinq postes à plein temps pour gérer les archives communales. Pour l'instant, le poste dédié aux archives communales correspond à un 10 %, qui est occupé par Mme Musy. Pour l'heure et compte tenu du travail important en lien avec la muséographie du Musée d'Histoire (MH), la conservatrice de ce musée dédie ce 10 % d'activité à l'élaboration du contenu de la muséologie dudit musée.

### **510 (Services généraux des musées), 511 (MHNC), 515 (Zoo du Bois du Petit-Château), 512 (MH), 513 (MIH), 514 (MBA)**

Depuis quelques mois maintenant, des réflexions ont été entamées dans le cadre d'un groupe de travail s'agissant de la collaboration entre la Ville de La Chaux-de-Fonds et l'Université. Cette dernière est en effet intéressée à travailler avec les musées de notre ville, en particulier avec le Musée international d'horlogerie (MIH). Une convention va être signée pour faire entrer l'Université au MIH et inversement. L'institut l'homme et le temps va être réactivé dans le cadre de cette collaboration. Afin d'ancrer cette collaboration et de la pérenniser, il est notamment envisagé d'engager des moyens supplémentaires par la création de postes, soit un poste respectivement de professeur associé, d'assistant au professeur associé et de directeur de recherche. Ces postes sont financés par l'UniNe et par l'Etat. En ce qui concerne le MIH il faudra profiter de l'opportunité de départs à la retraite au sein de la direction de l'institution pour repenser l'organigramme et, pour les besoins du projet décrit ci-dessus, créer au sein du musée un poste partiel de directeur scientifique.

La bibliothèque des musées est un projet commun. Cette bibliothèque sera accueillie dans des locaux loués actuellement par le MIH dans la Loge maçonnique. Ces locaux sont suffisamment grands pour que s'y installe cette bibliothèque. En revanche, ils ne permettent pas un quelconque agrandissement afin d'accueillir de nouveaux fonds. A ce stade, seules les bibliothèques du MIH et du MH vont être réunies. Le Musée d'Histoire naturelle (MHNC) ne fera pas partie de cette bibliothèque des musées, les fonds de ce musée étant d'un autre genre.

En 2012, les musées de la Ville ont également commencé à travailler avec Muséum+, qui est un logiciel informatique utilisé pour gérer les inventaires. Un travail a également été mené au sein de différents musées sur la politique d'acquisition. Chaque commission des musées a avalisé le document établi sur cette politique par chacun des musées. Ces documents vont maintenant passer devant le Conseil communal.

### **511 Musée d'histoire naturelle**

L'année 2012 est marquée par l'obtention du « Prix engagement à long terme 2012 ».

Une collaboratrice scientifique a été engagée pour s'occuper des collections. Un poste de taxidermiste à 30 % a également été créé. Toutefois, pour des raisons liées aux compétences indispensables pour ce genre de poste, le musée a finalement décidé de travailler pour l'heure avec une taxidermiste de Fribourg, par le biais de mandats.

Des documents scientifiques en lien avec la création du nouveau musée (Naturama) ont été acquis pour rattraper le retard d'acquisition.

En 2012, il y a eu une baisse des entrées gratuites, les entrées payantes étant quant à elles stables, de même que les entrées de groupes, soit essentiellement des écoles.

A fin décembre 2016, le bail à la Poste prendra fin. Le nouveau bail entré en vigueur en 2013 a conduit à une très importante augmentation du loyer, soit 64 % sur deux ans. Au vu du budget accordé au MHNC, cette augmentation se révèle être très conséquente. Cette situation, mais surtout le timing lié au projet du Naturama va conduire à réduire largement les prestations offertes par le musée, de sorte qu'il faut s'attendre à une baisse de la fréquentation en 2013.

Le projet de Naturama, soit un zoo-musée, est une nouveauté en Suisse. Différents rapports portant, respectivement, sur l'étude de faisabilité, le contenu, et les crédits sont en cours d'élaboration et seront soumis au Conseil général encore cette année. Une personne a été engagée pour 4 mois pour pouvoir travailler au rapport d'étude de faisabilité. Dans le timing du projet du Naturama, il faut également tenir compte du transfert de la collection (soit du conditionnement de 80'000 objets), ce qui sera au vu de la nature des objets de la collection, compliqué et coûteux. Il faut donc se faire à l'idée que le musée devra être fermé durant un certain temps et que cette fermeture interviendra certainement avant même le début des

travaux. Dès l'approbation du rapport sur le crédit d'étude complémentaire par le Conseil général, le MHNC sera fermé sauf le week-end. A compter de ce moment, il n'y aura plus d'exposition, mais uniquement la collection permanente. La fermeture du musée permettra de libérer des moyens pour l'élaboration et la mise en place du projet de Naturama. Une présentation du projet Naturama sera faite à la population. De même, la population sera renseignée sur les raisons de la fermeture du musée et sur les modalités de celle-ci.

### **512 Musée d'histoire**

Du retard a été pris dans les travaux. Environ six mois de retard sont dus au référendum. Le retard s'explique toutefois aussi par l'ampleur des tâches en lien avec, respectivement, le transfert de la collection et l'élaboration du contenu de la muséologie. Le taux d'activité de Mme Musy s'avérant insuffisant pour tenir le planning, celui-ci a été augmenté comme suit : 50 % pour le MH, auquel ont été ajoutés les 10 % dévolus normalement aux archives communales, plus encore 20 % en 2013 et vraisemblablement en 2014. Cette mesure est budgétairement compensée.

### **513 Musée international d'horlogerie**

L'exposition « Automates et merveilles », qui a été mise sur pied en collaboration avec le Musée du Locle et celui de Neuchâtel, a conduit à une augmentation de plus de 26 % des entrées. Cette exposition a permis de toucher un public différent. L'exposition susdite a été l'occasion de créer l'association «Automates et merveilles», qui a notamment eu pour rôle de récolter de l'argent pour ce projet.

L'atelier de restauration a connu un renouvellement de son personnel, suite à des départs à la retraite. Les deux personnes engagées fonctionnent très bien au sein dudit atelier.

S'agissant de l'atelier de Progrès 68, une étude technique a déjà été faite. Maintenant, l'étude va se poursuivre au niveau historique et surtout au niveau des perspectives. Autrement dit, une réflexion va être menée sur ce qui doit être fait de ce lieu.

Les acquisitions du MIH se montent à environ 100'000 francs. Elles sont compensées par des recettes, qui proviennent de la Fondation Maurice Favre.

### **514 Musée des beaux-arts**

Une réflexion est en cours concernant le rapprochement entre le Musée des beaux-arts de La Chaux-de-Fonds et celui du Locle. Un comité de pilotage constitué à parts égales de Chaux-de-fonniers et de Loclois a été mis en place afin de conduire ce projet. Cette volonté de rapprochement entre les deux musées ne vise pas la création d'un seul musée, mais à analyser la structure de travail des deux musées en question afin de mieux travailler ensemble et ainsi d'avoir une meilleure visibilité.

### **515 Zoo du Bois du Petit-Château**

Les différents travaux d'entretien avancent bien. Suite à l'expertise de l'enclos des ours, des aménagements ont été faits en 2012 et d'autres seront encore faits en 2013. De gros travaux de rattrapage seront également faits dans l'ensemble du parc dans les mois, voire années qui viennent. Les travaux de construction de l'enclos pour les loutres cendrées ont commencé, ceux-ci sont essentiellement financés par les dons des privés et des visiteurs. Le vivarium, dont les infrastructures sont en fin de vie, pourrait être intégré dans le projet de Naturama. Un plan directeur du zoo est en cours d'élaboration.

En 2012, il y a eu quelques décès chez les animaux (le lynx mâle, un grand tétras et deux crocodiles nains). Le lynx va être remplacé par un spécimen provenant d'un zoo allemand. Il y a toutefois aussi un nombre relativement important de naissances.

Des ouvrages en matière de compétences de zoologie ont été acquis, car le parc ne disposait d'aucun document dans ce domaine. Le nombre des visites est stable et le nombre des visites guidées, qui sont facturées, est en augmentation.

### **520 - Service des sports**

L'année 2012 a été relativement agitée, en raison du départ de l'assistante administrative, ainsi que du nombre important de chantiers en cours.

Au Paddock du Jura, les aménagements de la partie centrale ont été réalisés. Trois zones distinctes ont été créées, soit une zone pour les enfants, une zone de jeux de balles et une zone centrale dédiée au fitness en pleine air. Cette place, qui répond à l'attente qu'avaient les habitants du quartier, connaît d'ores et déjà un beau succès. L'association de quartier est associée à l'évolution du projet de la place.

### **521 La Charrière, terrains, pistes, halles**

Au Pavillon des sports, les travaux arrivent à bout touchant. Le budget a été tenu. Il y a eu un problème d'infiltration sous le sol qui venait d'être posé, de sorte que des actions en responsabilités sont en cours. Tous les anciens travaux du Pavillon ont été amortis (521, groupe 33).

### **524 Piscine des Arêtes**

L'avenir du bassin des Arêtes dépendra en partie du futur projet de la piscine des Mélèzes.

### **525 Piscine, patinoires des Mélèzes**

S'agissant du dossier de la patinoire des Mélèzes, il y aura un dépassement modeste du budget dû aux petites incertitudes avec lesquels le projet a dû compter. De plus, c'était un projet qui regroupait en fait sept projets, soit totalement indépendants les uns des autres, soit en interconnexion.

Piscine des Mélèzes : Un groupe de travail interservices, qui s'est joint les services d'une société d'ingénierie, a été constitué. Jusqu'à cet automne, ce groupe va établir un projet, qui énoncera ce qui est envisagé pour le centre aquatique. Il va ensuite faire un appel d'offre pour l'évaluation dudit projet, ce qui va conduire à une analyse des différents pré-choix avec une étude des coûts. Ensuite interviendra une discussion sur le projet ainsi défini avec les utilisateurs de l'actuelle piscine des Mélèzes. Suite à ces discussions, le projet sera soumis au Conseil général en automne, avec une demande de crédit d'étude, qui sera relativement importante. Au printemps 2014, il y aura une demande de crédit pour les travaux, qui devraient commencer en 2015 et durer deux ans.

Au niveau de ce projet de centre aquatique, le service des sports essaye de cibler les besoins avérés et nécessaires, notamment au niveau scolaire, mais aussi de positionner La Chaux-de-Fonds au niveau régional. Aussi y a-t-il deux volets dans ce projet, soit les prestations tout public à des coûts raisonnables et des prestations du type wellness, qui sont très recherchées de nos jours et qui elles devraient être autoporteuses. L'objectif c'est de rester dans un coût de fonctionnement supportable à long terme pour la Ville. Des contacts ont été pris avec deux fédérations nationales, ainsi qu'avec l'Office fédéral des sports pour voir dans quelle mesure un soutien serait possible.

Le soutien qui pourrait être obtenu de la Confédération viserait uniquement le subventionnement des infrastructures dédiées à la pratique du sport de compétition. Des partenariats privés seront également recherchés une fois que le Conseil général aura accepté le rapport de demande de crédit d'étude.

L'une des premières choses qui doit être faite dans le cadre de ce projet de centre aquatique c'est le cahier des charges techniques. En effet, afin de contenir les coûts, le bâtiment devra s'adapter à la technique et non le contraire. Si les lieux sont mal pensés, il pourrait y avoir des surcoûts importants au moment de l'exploitation. Pour mener ce projet, des renforts seront nécessaires au sein du service des sports.

A l'heure actuelle, la piscine des Mélèzes est ouverte quatre mois par année et pendant trois de ces quatre mois, elle accueille une dizaine de personnes par jour. On relève une forte, ou très forte fréquentation durant une trentaine de jours (plusieurs milliers d'utilisateurs) Ces données recueillies grâce au nouveau système d'accès permettent d'alimenter la réflexion sur le projet. Une démarche participative se fera avec les utilisateurs et la population.

### **515 Parlement des jeunes**

Le nouveau comité du Parlement des jeunes vient de se mettre en place. Celui-ci est assez dynamique et a des projets, ce qui relance l'intérêt autour du Parlement des jeunes.

### **550 Service de la jeunesse**

L'ancien responsable du secteur d'animation socioculturelle est maintenant chargé des projets participatifs avec la population. Il s'agit d'un nouveau poste qui figure dans le budget de 2013. Une nouvelle responsable de l'animation socioculturelle a été nommée.

L'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur l'accueil des enfants et l'arrivée très tardive du règlement d'application explique les différences entre le budget et les comptes. Le Conseil communal a en effet rencontré des difficultés à déterminer sur ce point les budgets 2012 et 2013. L'ouverture de structures parascolaires et préscolaires peut à présent se faire dans un climat serein et non plus sous une certaine précipitation liée au timing, comme cela a été le cas en 2012. L'occupation des différentes structures d'accueil est d'ores et déjà élevée.

Le Service de la jeunesse a concentré l'essentiel de ses efforts sur le pré- et le parascolaire pendant toute cette année 2012.

S'agissant de l'intégration au sens large, il n'y a pas de service spécifique en ville. M. Veya, en collaboration avec le Service de la jeunesse, s'occupe des questions d'intégration. A cet égard, il est en contact avec le Service de la cohésion multiculturelle et est membre du comité de pilotage "Accueil des nouveaux arrivants". Des projets ponctuels sont également mis en œuvre, notamment dans le domaine des sports ou/et de la culture. Si le Conseil communal est attentif et sensible aux questions d'intégration, il estime toutefois qu'il ne se justifie pas de créer des moyens supplémentaires, à mesure que ceux-ci existent déjà au niveau cantonal. De plus, les démarches participatives dans les quartiers, par exemple par le biais de l'accompagnement d'une association de quartier à Esplanade ou au Paddock, sont d'ores et déjà constitutives d'un travail d'intégration mené par la Ville.

La sous-commission termine ses travaux à 15h00. La séance est suivie d'une visite du chantier de rénovation du musée d'histoire.

La rapporteuse  
Celia Clerc

### Comptes 2012 – Détail subvention 500 Affaires Culturelles

Sont indiquées les subventions dès CHF 5'000.-

Compte 365 1400 Fanfares et orchestres	Montant	Remarques
Musique de la Croix Bleue	SFr. 0.00	
Ass. Des Amis de la musique (Les Cadets)	SFr. 5'700.00	
Musique La Persévérante	SFr. 0.00	
Les Armes Réunies	SFr. 8'000.00	
Orchestre de chambre CdF	SFr. 6'500.00	
Eva Prod	SFr. 7'000.00	
Ensemble symphonique Neuchâtel	SFr. 7'500.00	Saison
Ensemble symphonique Neuchâtel	SFr. 5'000.00	Médiation enfants
Fondation ensemble pour jeunes	SFr. 5'000.00	Correspondances '13
Divers (moins de CHF 5'000.-)	SFr. 23'000.00	
<b>Total :</b>	<b>SFr. 67'700.00</b>	

Compte 365 1660 Danse	Montant	Remarques
Fête de la danse	SFr. 7'000.00	
Divers (moins de CHF 5'000.-)	SFr. 0.00	
<b>Total :</b>	<b>SFr. 7'000.00</b>	

Compte 365 2210 Activités culturelles manif	Montant	Remarques
Société d'aviculture	SFr. 5'000.00	125ème anniversaire
Fête de la musique	SFr. 10'000.00	
Xylocéphale	SFr. 5'000.00	Création : On va pas vers le beau
Cama'Tchaux	SFr. 5'000.00	
Plonk et Replonk	SFr. 10'000.00	Subv exceptionnelle : Mardialisation du monde
L'Outil de la ressemblance	SFr. 10'000.00	
Zap Théâtre	SFr. 10'000.00	Soutien annuel
Zap Théâtre La revue 2012 -2013	SFr. 5'000.00	
Association picnique	SFr. 5'000.00	Création : Es-tu forte assez ?
Journées du théâtre contemporain	SFr. 7'500.00	
Corodis	SFr. 7'000.00	Soutien à la diffusion
CAB Productions	SFr. 10'000.00	Art. 95 CC / L'heure du secret
Evaprod	SFr. 7'000.00	Création : Les Misérables
Jeune Opéra Compagnie	SFr. 10'000.00	
La Turlutaine	SFr. 5'000.00	Création : L'Ecuyère
Compagnie Fantôme	SFr. 5'000.00	Création : Marianne & Johan
ODD Production	SFr. 5'000.00	Création : Les trois mousquetaires
Les batteurs de pavés	SFr. 12'000.00	Art. 95 CC
Neuchâtois	SFr. 10'000.00	
Divers (moins de CHF 5'000.-)	SFr. 63'200.00	
<b>Total :</b>	<b>SFr. 206'700.00</b>	

## Comptes 2012 – Détail subvention 520 Service des Sports

Sont indiquées les subventions dès CHF 5'000.-

Compte 365 7700 Manifestations sportives	Montant	Remarques
Téleski Chapeau Râblé	SFr. 10'000.00	Soutien annuel
Tour de romandie	SFr. 10'000.00	
HCC	SFr. 44'800.00	Subvention + Pucks d'or
SEP Olympic	SFr. 5'000.00	Résisprint
Tennis Club	SFr. 8'000.00	Soutien annuel
FC Deportivo	SFr. 5'000.00	50ème anniversaire
Badmington Club	SFr. 5'000.00	Soutien annuel
Divers (moins de CHF 5'000.-)	SFr. 23'217.70	
<b>Total :</b>	<b>SFr. 111'017.70</b>	